

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1875 - 9 juillet 2004 - prix : 1 €

Sécu, privatisations...

**patronat et
gouvernement
nous préparent
un été pourri !**

**Moulinex, Alcatel,
Labinal, Renault...
DANS LES
ENTREPRISES**

**Les caravanes
de
Lutte Ouvrière**

**les militants
à votre
rencontre**

p 12

SIDA et pays pauvres :

**Des millions de morts
victimes de la loi du fric**

p 3



Sommaire

Leur société

- p 4 ■ L'ex-PDG de Moulinex devant la Justice
- p 5 ■ Le plan « de cohésion sociale » de Borloo
- La droite et les 35 heures
 - Aubry, mieux que Sarkozy
 - Le chômage en hausse
- p 8 ■ Logement :
- Villeneuve-d'Ascq (Nord) : charges indues
- Saint-Denis (93) : familles à la rue
- Drancy (93) : protestataires devant le Conseil municipal

Tribune

- p 4 ■ Baisse des salaires et augmentation du temps de travail au programme

Dans le monde

- p 6/7 ■ Irak :
- Le procès de Saddam Hussein
- 20 000 mercenaires au service des forces d'occupation
- Polémiques autour de l'annulation de la dette
- Espagne : Chaos dans le réseau électrique à Séville
 - Israël : l'extrême droite contre l'évacuation de Gaza

Dans les entreprises

- p 9 ■ Labinal - Snecma Villemur (banlieue toulousaine) : esclavage moderne
- Rhodia-Chalampé (Mulhouse) : en grève
- p 10 ■ GIAT Industries - Saint-Chamond (Loire) : réactions aux licenciements
- Alcatel - Colombes (92) : les salariés demandent des comptes
 - STMicroelectronics - Rennes : la Justice du côté des patrons
- p 11 ■ Clinique mutualiste - Grenoble : en grève
- Renault - Flins (78)
 - The Phone House - Fleury-les-Aubrais (Loiret)

Les caravanes de Lutte Ouvrière

- p 12 ■ Divers échos des caravanes en cours
- Les prochaines villes-étapes

• La hausse du smic hôtelier

À peine un rattrapage

Un pré-accord, signé entre des patrons de chaînes hôtelières et plusieurs syndicats, prévoit d'augmenter le smic de 11 % dans ce secteur, et d'accorder l'équivalent d'une sixième semaine de congés payés. Malgré le côté spectaculaire de cette annonce, ces mesures, si elles entrent en application, ne feront que gommer quelques inégalités que subissent les employés des cafés, hôtels ou restaurants, où la réglementation en vigueur, tant pour les salaires que pour les horaires, est une des plus défavorables... quand elle est appliquée, ce qui est loin d'être toujours le cas.

Le « smic hôtelier », particulier à la profession, était inférieur de 5,2 % au smic dit normal, du fait de la déduction des avantages en nourriture. Le maintien des repas gratuits ajouté à la hausse annuelle du smic aboutit donc à ces 11 %. Quant au paiement d'une sixième semaine de congés, il ne compense même pas le fait que



les horaires légaux dans ce secteur sont toujours de 39 heures hebdomadaires, et bien plus dans les faits, surtout pendant la saison touristique, avec des amplitudes contraignantes.

En outre, ces mesures ne coûteront pas bien cher aux employeurs puisque, toujours sous prétexte « d'aide à l'emploi », l'État s'engage à verser 1,5 milliard d'euros aux pro-

fessionnels de l'hôtellerie et de la restauration, pour contrebalancer le fait que la Commission de Bruxelles leur avait refusé une baisse de la TVA.

Ces derniers affirment en effet que ces mesures leur permettront d'embaucher les salariés qui leur manquent. Mais n'auraient-ils pas pu le faire sans l'aide de l'État ? Pour prendre un exemple, le groupe Accor, qui possède 4 000 hôtels, dont près de 1 300 en France, du Formule 1 au Sofitel en passant par la restauration sur les réseaux de la SNCF ou d'Air France, et qui déclare un chiffre d'affaires tournant autour de 7 milliards d'euros, ne pourrait donc pas payer correctement ses 20 000 salariés en France, sans percevoir de l'argent public ?

Comme les autres, les patrons de ce secteur prospèrent d'un côté sur les bas salaires et la surexploitation de leurs employés, et de l'autre sur l'argent public.

Brutalités policières contre les sans-papiers

Dimanche 4 juillet, la police a mis fin brutalement à l'occupation par des sans-papiers du square Séverine à Paris, Porte de Bagnolet, procédant à l'arrestation de 89 d'entre eux. Cette occupation s'inscrivait dans une action nationale, commencée le 2 juillet, qui regroupait environ 600 sans-papiers issus de toutes les régions de France. L'occupation symbolique du square se déroulait avec l'accord de la Mairie de Paris. La police n'avait donc

aucune raison d'intervenir dans ce square, lieu public. À plusieurs reprises, elle a essayé de provoquer les sans-papiers procédant à quelques interpellations. Mais cela n'a pas découragé la majorité d'entre eux, habitués à se faire malmener par les forces de l'ordre.

Malgré la présence d'élus, la police a fini par encercler le square et par sommer une partie des protestataires de se séparer des sans-papiers célibataires – ces derniers étant les plus vul-

nérales, et les premiers à être expulsables. La majorité des manifestants a refusé, choisissant de les protéger. La police a alors commencé à matraquer les manifestants, sans s'inquiéter de la présence d'enfants en bas âge, interpellant toutes les personnes isolées. Ils ont provoqué une panique telle que les gens ont choisi de fuir en escaladant des grilles hautes de plus de deux mètres. Il y a eu du coup plus d'une quinzaine de blessés – jambes cassées, bras ouverts sur

les grilles. Depuis, la plupart ont été relâchés mais vingt-six d'entre eux ont été placés en centre de rétention, antichambre bien souvent de l'expulsion. La plupart des hommes arrêtés sont d'origine chinoise ou africaine.

Ce mouvement de protestation dure depuis des années et dérange le gouvernement. Il souhaiterait que les sans-papiers se taisent et rentrent en silence dans la clandestinité qu'ils veulent quitter.

L.V.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron

153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE (1 an soit 10 N°)
	1 an	6 mois	
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLÉMENT D'ADRESSE

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

Pas de trêve estivale



La période des congés qui commence ne se traduira pas, bien au contraire, par une trêve dans l'offensive du gouvernement et du patronat contre le monde du travail.

On sait ce qui est au menu.

Tout d'abord, la mainmise des capitaux privés sur EDF-GDF. Cette privatisation, car c'en est une, même si on se refuse à prononcer le mot, ne va pas se traduire par une amélioration de la qualité du service rendu à la population ni par une baisse des tarifs. Les exemples de privatisations de l'énergie qui nous viennent d'autres pays le prouvent. Les salariés d'EDF, eux, ne se font aucune illusion sur le sort qui leur est promis. Ils se défendent, avec les moyens dont ils disposent, comme d'autres catégories soumises aux appétits des puissances d'argent. Et ils ont raison. Du même coup, ils défendent les intérêts des usagers, qui n'ont rien à gagner, et pas mal à perdre, de la mainmise des milieux d'affaires sur l'énergie. Et du même coup, ils défendent d'autres services publics, telles La Poste, la SNCF menacées d'être privatisées dans un avenir proche.

On assiste aussi au pilonnage organisé par les ministres contre la loi sur les 35 heures, qui s'inscrit dans une campagne visant à faire croire que les salariés en France ne travaillent pas assez. Sarkozy vient de déclarer devant des patrons de petites et moyennes entreprises « *qu'il ne fallait pas craindre de réformer les 35 heures* » et « *de supprimer toute majoration des heures supplémentaires* ». Propos destinés à cette opinion de droite qui, dans sa bêtise réactionnaire, croit que les salariés sont des fainéants. Mais, à part ceux qui en sont encore à penser que ce sont les patrons qui font vivre les salariés à ne rien faire, alors que toute personne de bon sens sait que c'est l'inverse, qui peut prendre au sérieux de telles sornettes ? Pas Sarkozy en tout cas qui, lui, sait bien que la loi sur les 35 heures ne lèse en aucune façon le patronat. C'est tout le contraire, grâce à l'annualisation et à la flexibilité introduites par Mar-

tine Aubry dans sa loi, n'importe quel patron peut en réalité faire travailler ses salariés le temps qu'il veut, en payant les heures supplémentaires bien moins qu'elles ne l'étaient auparavant.

S'il y a un « coût » des 35 heures, ce n'est pas le patronat qui le paye, c'est l'État en accordant de généreuses subventions et des exonérations aux patrons pour compenser les effets d'une mesure qui ne leur coûte rien, quand elle ne leur rapporte pas ! Ces subventions pèsent sur le budget de la Sécurité sociale et expliquent en grande partie le fameux « trou » dont on veut faire un épouvantail...

La réforme de la Sécu est aussi au menu de ce que mijote le gouvernement. L'annonce de l'augmentation du forfait hospitalier, la taxe d'un euro prélevée par consultation, le déremboursement de médicaments ne sont qu'un hors-d'œuvre qui prépare une addition bien plus salée. Rien n'est encore précisé sur la façon dont le gouvernement va s'y prendre, pour imposer sa « réforme ». Pour l'instant, il se contente de conditionner l'opinion, invoquant pêle-mêle le vieillissement de la population, l'augmentation des prix des soins et des médicaments, le comportement des malades et des médecins, qui mèneraient droit à la catastrophe.

Mais qu'est-ce donc que ce système, dans lequel vivre plus longtemps, pouvoir soigner des maladies contre lesquelles on était impuissant il y a quelques années, sont considérés comme des calamités !

Mais ceux qui prétendent que la Sécu coûterait trop cher omettent de dire que les laboratoires pharmaceutiques font d'immenses profits, que la Sécu paye la construction, l'entretien des hôpitaux, etc.

Ce gouvernement ne s'attaque pas seulement au monde du travail. Il organise la régression sociale pour qu'une minorité de riches s'enrichisse plus encore.

L'offensive gouvernementale est programmée. Nous, travailleurs, devons mettre au menu de la rentrée la préparation d'une riposte des victimes annoncées de cette politique.

Arlette LAGUILLER

• Sida et pays pauvres

Contaminés par la misère et assassinés par la loi du fric

Les chiffres publiés par l'organisation Onusida, à quelques jours de l'ouverture d'une nouvelle conférence mondiale sur la maladie, sont effrayants.

Dans le monde, on estime à 38 millions le nombre de ceux qui sont infectés par le virus (le nombre de séropositifs), dont 25 millions en Afrique noire. En 2003, cinq millions de personnes ont été nouvellement contaminées et là encore, les deux tiers sont africains. Et, l'épidémie s'emballe en Asie du Sud-Est, en Inde, en Amérique latine, en Chine, aux Caraïbes, en Russie... Dans tous les pays qui ne disposent pas du niveau de vie des pays développés.

Quant à ceux qui ont déve-

loppé la maladie, trois millions en sont morts en 2003, dont les trois quarts, là encore, en Afrique noire.

Pourtant des traitements existent. Depuis les années 1990, des « trithérapies » – associations de trois médicaments – ont démontré leur efficacité. Elles n'assurent pas la guérison mais, en stoppant la multiplication du virus, elles empêchent l'effondrement des défenses contre les maladies infectieuses. La majorité de ceux qui ont accès à ces traitements survivent.

Mais il ne suffit pas que des médicaments existent pour que les malades puissent en bénéficier. Les laboratoires pharma-

ceutiques qui les commercialisent se protègent. Leurs brevets leur assurent un monopole de la production et de la vente qui leur permet de maintenir leurs profits, quel qu'en soit le coût en vies humaines.

Depuis quelques années, en Afrique du Sud, au Brésil, en Inde, des laboratoires fabriquent des copies – des génériques – de ces médicaments bien qu'ils soient encore protégés par des brevets. Mais il a fallu engager de longs procès retentissants avec les trusts pharmaceutiques détenteurs de ces brevets. Ces génériques ont permis de diviser par vingt le coût des traitements antisida dans les pays pauvres. Et, pour conser-

ver une part de leur marché, les grands trusts ont dû suivre.

Ils ont cherché d'autres arguments contre la concurrence des laboratoires « génériques ». Ainsi, depuis 2001, des traitements ont été mis au point qui rassemblent, dans un seul comprimé, les trois principes actifs de la trithérapie. Ceci présente pour les malades l'avantage de diviser au moins par trois le nombre des comprimés à prendre, de n'en prendre plus que deux par jour, ce qui assure un meilleur respect du traitement. Des laboratoires indiens l'ont fabriqué à moindre coût. Sans vergogne, les trusts ont affirmé que rien ne prouvait que ces comprimés

constitués de génériques fabriqués sur place étaient efficaces. Et il a fallu mener une étude, au Cameroun, pour démontrer leur efficacité. Maintenant c'est fait et ce traitement coûte 40 % moins cher que le médicament équivalent sous brevet

Des millions de pauvres meurent chaque année du sida, faute d'un accès quotidien à deux comprimés que les géants de pharmacie se refusent de fabriquer s'ils ne rapportent pas de profits suffisants. Une attitude qui ressemble à un véritable génocide.

Sophie GARGAN

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Baisse des salaires et augmentation du temps de travail au programme !

Sans même attendre que les mesures contre la Sécu ou le démantèlement d'EDF-GDF aient été complètement entérinés par le Parlement, et un an après le coup contre les retraites, voici que le gouvernement et le patronat repartent à l'assaut. Avec cette fois pour objectif, au travers d'un prétendu « assouplissement des 35 heures », un véritable allongement de la durée du travail et une véritable baisse des salaires.

Plusieurs modalités restent en discussion. Mais de Raffarin à Sarkozy en passant par Bussereau et Borloo, c'est sur un même registre que la voix du gouvernement s'est fait entendre la semaine dernière. Tous devant leurs maîtres, un parterre de patrons réunis à Paris à l'occasion du salon « Planète PME », ont tenu à « faire le beau ». Et tous de vanter l'exemple de ces grosses entreprises comme Siemens ou Bosch qui en Allemagne et maintenant en France font le chantage à la délocalisation et à l'emploi pour obtenir des syndicats qu'ils approuvent un allongement non payé de la durée du travail.

Qu'ils recourent à une nouvelle modification de la loi ou à des « accords » par entreprise avec des syndicats prêts à se coucher devant eux, ou qu'ils combinent toutes les méthodes à la fois, le fait est que nous allons, nous travailleurs, avoir à faire face à une nouvelle offensive en règle contre laquelle nous devons nous battre.

Le comble étant que pour ces « 35 heures », que la gauche au gouvernement avait prétendu nous octroyer, celle-ci nous avait imposé de les payer par la flexibilité, se traduisant dans certains cas par du travail en équipe à des heures indues ou du travail de nuit, par des suppressions de temps de pause, par des congés aux mauvais jours et des semaines longues aux beaux jours, et déjà, soit carrément par une baisse de salaires, soit par le blocage des salaires. Sans oublier que le patronat avait été pour l'occasion « incité » à ces 35 heures par des milliards de subventions... sous forme de baisse des charges sociales, c'est-à-dire acquittés pour l'essentiel par les salariés, et qu'il n'est pas question pour lui d'y renoncer aujourd'hui !

C'est le partage des tâches pour les sales coups. Après que la gauche ait fait passer cette réduction à 35 heures en

trompe l'œil et à nos frais, la droite veut maintenant nous faire passer un allongement bien réel à 40 heures ou davantage, mais sans rien lâcher ni sur la flexibilité, ni sur les salaires – bien au contraire – ni sur les milliards de subventions empochés à ce titre.

Raffarin et consorts ont le culot de nous présenter ça comme « bénéfique pour l'emploi ». Comme s'il ne s'agissait pas de faire crever certains un peu plus au travail pour en envoyer davantage au chômage ! Et cela au moment où le nombre de Rmistes a augmenté de 9 % par rapport à l'an dernier et le chômage de 0,8 % rien que pour le dernier mois !

Le gouvernement peut bien nous sortir son prétendu joker, « le plan Borloo » dit « plan de cohésion sociale », ce n'est que de la poudre aux yeux. Il peut bien promettre des logements sociaux qui une fois encore ne seront pas construits, car ceux qui voudraient bien les habiter n'ont pas de quoi payer des loyers de plus en plus chers. Il peut bien, comme l'ont fait les socialistes au gouvernement – ils disent aujourd'hui approuver Borloo sur ce chapitre – faire la charité pour quelques-uns des chômeurs sous forme d'emplois sous-payés... ce sera pour permettre d'en supprimer des mieux payés.

La « cohésion sociale » qu'ils appellent de leurs vœux n'est que la soumission à l'avidité de profits du patronat. C'est celle qui devrait leur permettre de faire passer à moindre frais une mesure après l'autre : après la démolition des retraites, la casse de la Sécu et le démantèlement des services publics et ainsi de suite.

Il n'y aura pas d'autres limites à l'exploitation des travailleurs et à la plongée dans une misère toujours grandissante, que notre volonté de nous battre contre nos ennemis les patrons et le gouvernement. Et nous serons d'autant plus forts que nous agirons ensemble et pas catégorie par catégorie, pour des objectifs qui nous concernent tous, protection sociale ou médicale, défense du service public, salaires et temps de travail, chômage et licenciements.

Éditorial des bulletins d'entreprises « l'Étincelle » du lundi 5 juillet publiés par la Fraction

Convergences Révolutionnaires n° 34 (juillet-août 2004) - bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Accidents du travail et maladies professionnelles : faux frais de l'exploitation pour le patronat et l'État.

Articles : L'alliance LO-LCR après « l'échec » électoral - La réforme de l'assurance maladie va-t-elle passer comme une lettre à la poste ? - Belgique : vote obligatoire pour scrutin sans enjeu - Irak : le blanc-seing de Chirac à Bush - Israël : quand Jérusalem succède à Johannesburg.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• L'ex-PDG de Moulinex devant la justice

Les licenciements oubliés !

Pierre Blayau, ancien PDG de Moulinex de 1996 à 2000, a été mis en examen le 1^{er} juillet, pour « *banqueroute par emploi de moyens ruineux et détournements d'actifs* ». La justice lui reproche diverses malversations effectuées lors de la fusion entre Moulinex et Brandt en décembre 2000, fusion qui avait précédé de quelques mois la liquidation totale de l'entreprise d'électroménager, le 4 septembre 2001, et la perte d'emploi de la quasi-totalité des salariés de l'entreprise.

Dès octobre 2001, les syndicats de Moulinex avaient alerté la justice sur les mécanismes pour le moins suspects qui avaient entouré cette mort programmée. Des remontées suspectes de trésorerie vers des actionnaires, la création d'une société opaque, chargée de financer les frais d'avocats mais aussi de provision-

indemnité. Elle m'a été accordée par les actionnaires au début 2000 ». Veut-il nous convaincre que lui, personnellement, il était contre un tel pactole ? Ou plus simplement, veut-il souligner que son sale boulot, le licenciement des milliers et des milliers de salariés, la fermeture de toutes les usines Moulinex, avec les conséquences dramatiques pour les familles et par voie de conséquence pour la région normande, tout cela avait mérité une récompense des actionnaires ?

Rappelons les faits d'armes de ce Pierre Blayau. Arrivé en février 1996 à la tête de Moulinex, cet ancien dirigeant de Saint-Gobain et de Pinault-Printemps-Redoute a mis en place un plan de restructuration. Et en juin de la même année, il annonçait la suppression de



Pierre Blayau, au temps où il dirigeait Moulinex, se faisant apostropher par des ouvrières, en mars 1997.

ner des primes aux dirigeants. Ils avaient également remarqué que les banques, toutes au courant des difficultés réelles ou supposées de la société, avaient toutes continué à financer Moulinex, pourtant criblé de dettes.

Mais c'est le chef d'inculpation concernant l'indemnité de départ généreusement octroyée à Pierre Blayau, alors que les comptes de l'entreprise étaient dans le rouge et proches du dépôt de bilan, qui a été la plus remarquée, à juste titre. En effet, plus de deux millions d'euros, soit 14,23 millions de francs, versés par une société en chute libre, il y a de quoi s'interroger. La réponse de Blayau au journal *Le Monde* vaut son pesant de cacahuètes : « *Je reconnais volontiers que les indemnités perçues par les dirigeants lors de leur départ sont incompréhensibles pour la majorité des citoyens* ». Il se prépare peut-être à l'idée qu'il va avoir des difficultés à convaincre les juges de sa bonne foi et se demande sans doute s'ils font partie, ou pas, de la « majorité des citoyens ». Il poursuit : « *Mais je ne me suis pas octroyé cette*

2 400 emplois. Moins de quatre ans plus tard, en janvier 2000, après avoir claironné que le salut de Moulinex passait par les marchés russes et asiatiques, il annonçait un nouveau « plan social », avec 2 000 nouvelles suppressions d'emplois. Enfin, il termina sa mission en fusionnant Moulinex avec Brandt, propriété d'un groupe italien.

Quelques mois après son départ (et sans doute préparé par lui) Moulinex-Brandt était en cessation de paiement, quatre usines ont été fermées en Basse-Normandie, et 5 000 salariés sont restés sur le carreau.

Ces dégâts qu'il a provoqués, « à l'insu de son plein gré », resteront impunis aux yeux de la justice. Pire même, ils lui servent de référence sur sa carte de visite : depuis janvier dernier, Pierre Blayau a été nommé à la tête de la société Géodis, filiale « transports non ferroviaires et logistique » de la SNCF qui emploie 22 500 salariés.

Bertrand GORDES

Pour Borloo et ses semblables, combattre vraiment l'exclusion, c'est exclu !

Une semaine après l'annonce du plan du ministre de la « Cohésion sociale » Jean-Louis Borloo, le gouvernement vient d'annoncer la création d'un comité ministériel et organisera une conférence nationale afin de peaufiner le plan en question, en veillant, dit-il, à « moins exclure » les « plus exclus ». Beaucoup de blabla pour un projet qui ne changera rien au sort des millions « d'exclus », comme on a pris

l'habitude de dire pudiquement, sans évoquer ceux qui sont responsables de leur exclusion. Par exemple, côté logement, il n'est pas question pour le gouvernement de développer les HLM ou de financer le logement social pour que les familles à très faibles revenus aient un toit. Le gouvernement ne s'est même pas engagé à verser les 200 millions d'euros de subventions qu'il doit aux organismes HLM. Pas plus qu'il

ne parle d'obliger les municipalités récalcitrantes à consacrer des terrains, comme une loi le permet, à la construction de logements sociaux. Les municipalités, qui réservent leurs terrains aux entreprises désireuses de s'installer sur leur commune ou aux sociétés immobilières qui se consacrent aux immeubles de standing, continueront à avoir les mains libres.

Côté emploi, le gouverne-

ment n'envisage pas de remettre en cause le droit sans partage du patronat à licencier et à jeter à la rue des travailleurs dont une partie sombrera, à terme, dans cette trop fameuse exclusion. Les formes d'emplois précaires, synonymes de salaires misérables, et qui condamnent des centaines de milliers de salariés à survivre dans le dénuement, continueront à se généraliser.

Quant au relèvement des minima sociaux, qui serait la moindre des choses à l'égard des exclus, Borloo n'en parle pas. Tout l'art du gouvernement reste donc d'expliquer comment il va mettre fin à l'exclusion sans s'en prendre à ses responsables. Il lui suffit de nommer une commission, de créer un comité interministériel, un vieux truc. Mais pas sûr que ça marche encore !

• La droite au créneau sur les 35 heures

Débat de faux-culs face aux appétits du patronat

Depuis fin juin, Sarkozy a enfourché un nouveau cheval de bataille, pourtant déjà bien défraîchi. Il est entré en guerre contre les 35 heures. L'épouvantail déjà brandi avant lui par bien d'autres, dont Seillière, le président du Medef, a surtout pour but de rallier à son écurie les plus arriérés des bourgeois petits et grands, en leur parlant un langage qu'ils aiment entendre.

Sans être le moins du monde gêné, Sarkozy dénonce l'utilisation de l'argent de l'État qui serait dilapidé par le biais d'exonérations qui accompagneraient les 35 heures : « Pour l'année 2005, a-t-il ainsi déclaré, la seule question de l'allègement des charges lié aux 35 heures coûtera au budget de l'État 10 milliards d'euros ». Le ministre de l'Économie est un sacré menteur. Il est le mieux placé pour savoir que la loi Fillon, qui s'applique depuis juillet 2003, a déjà transféré l'essentiel des 16 milliards d'euros annuels d'exonérations de charges sociales accordées au patronat dans le cadre des lois Aubry,

vers un nouveau système d'aides aux entreprises. Les cadeaux aux patrons, distribués dans le cadre des lois Aubry sur les 35 heures, qui devaient être temporaires, ne sont pas supprimés. Ils seront pérennisés au travers de nouveaux allègements de charges sociales pour tous les patrons à valoir sur les salaires allant jusqu'à 1,7 fois le smic. Sarkozy pourrait supprimer à l'horizon 2005 « tous les allègements de charges liés à la loi

Aubry », que cela ne ferait pas rentrer un seul centime dans les caisses de l'État, ni ne ferait perdre quoi que ce soit aux patrons car les cadeaux en question leur ont été garantis au long terme par le gouvernement Raffarin-Sarkozy.

Le seul cadeau nouveau que le gouvernement pourrait offrir aux patrons, ce serait le droit de faire travailler leurs salariés avec encore plus de flexibilité, et à un moindre coût. Les lois Aubry

avaient permis de sacrées avancées dans cette direction, en particulier en mettant en pièces une partie des garanties qui existaient auparavant en faveur des travailleurs dans le code du travail. C'est d'ailleurs ce qu'a déclaré Martine Aubry dans la presse, expliquant ce que sa loi faisait gagner au patronat.

C'est sur le terrain de la défense de leurs intérêts propres que les travailleurs doivent être vigilants. Il est certain qu'au-delà de ses rivalités internes, le

gouvernement a l'ambition de répondre au mieux aux attentes du patronat. Faire travailler plus en payant moins de salaire, à l'image de ce que sont en train de faire les patrons d'Allemagne, de Siemens et d'autres, voilà ce que tous ces gens-là ont en tête. Il ne s'agit pas, pour eux, de créer des emplois, ils veulent aider les patrons à se remplir au plus vite les poches.

Paul SOREL



– Aubry, mieux que Sarkozy ! –

« Grâce aux 35 heures, nos entreprises ont gagné en flexibilité et du coup augmenté leur productivité. » C'est Martine Aubry, ex-ministre socialiste de l'Économie du gouvernement Jospin qui parle, fulminant contre Sarkozy qui ose critiquer « ses » 35 heures et parler de les réformer. Elle, elle le dit tout de go, il n'y a pas mieux que sa loi et pour preuve, elle ajoute : « D'ailleurs, les chefs d'entreprise le reconnaissent eux-mêmes en aparté ».

Sans retenue, Martine Aubry tient à démontrer que la

loi sur les 35 heures, telle qu'elle l'avait fait voter par la précédente majorité gauche plurielle à l'Assemblée nationale, sert très bien les intérêts des actionnaires et des capitalistes de tout poil. Ce n'est pas une loi favorable aux travailleurs, affirme-t-elle en substance pour tous ceux qui ne s'en seraient pas encore rendu compte. C'est une loi qui a permis aux patrons, avec l'appui du gouvernement, d'imposer la flexibilité des horaires, tout en payant moins, voire en ne payant plus du tout, les heures supplémentaires,

c'est-à-dire qui leur a permis d'agir dans le sens de l'aggravation des conditions de travail et de salaires.

En somme, Aubry aurait voulu que Sarkozy la félicite pour sa loi au lieu de la critiquer ! Ingrat ce Sarkozy...

Pour se défendre et arrêter de perdre du terrain devant les attaques conjuguées des gouvernants et des patrons, les travailleurs ne pourront guère faire de différence entre leurs faux amis et leurs ennemis déclarés.

L. P.

• Chômage en hausse, précarité accrue

L'embellie n'est pas pour les travailleurs

Selon une récente étude de l'Unedic, 60 % des missions d'intérim durent moins d'une semaine, et plus d'une sur cinq (22 %) ne dure même qu'une journée. Entre 2002 et 2003, la durée moyenne des missions d'intérim a baissé, passant de 10,2 à 9,8 jours. En même temps que diminue la durée de leurs missions, le nombre total d'intérimaires baisse lui aussi, de 3,6 %.

Et ce n'est certes pas parce qu'ils ont trouvé ou retrouvé un emploi fixe, puisque les chiffres du chômage, dans le même temps, ne cessent d'augmenter : 20 300 chômeurs supplémentaires au mois de mai, soit 0,8 %, qui viennent s'ajouter au 0,3 % d'avril, selon une étude menée par le ministère du Travail. Cette hausse du chômage touche plus particulièrement les jeunes de moins de 25 ans et les chômeurs de longue durée.

Raffarin nous promet « des mauvais chiffres du chômage pendant quelques mois encore » mais, assure-t-il, la situation s'améliorera au second semestre et, « d'ici 2007 (c'est-à-dire, comme c'est curieux, l'année des élections présidentielle et législatives !), nous aurons une baisse très significative du chômage ». Ne croyez pas qu'il fonde ses pronostics sur la consultation de sa boule de cristal. Pas du tout, mais sur le fait qu'il y aurait une « embellie économique », avec une (très minime) reprise de la croissance.

S'il y a une « embellie », elle sera pour les patrons, mais pas pour les travailleurs, toujours en situation plus précaire et plus nombreux à perdre leur emploi et leurs revenus. À moins que ces derniers ne viennent chambouler les prévisions du mage Raffarin !

• Irak : Le « procès » de Saddam Hussein :

Un assassin, certes, mais qui avait des complices haut placés

Deux jours à peine après l'intronisation sous l'égide des États-Unis d'un gouvernement irakien soi-disant « souverain », Saddam Hussein et onze hauts dignitaires de son régime ont été mis officiellement en accusation. Un « tribunal spécial irakien » a été monté pour la circonstance.

Cela tombe à point nommé pour donner l'illusion que ce gouvernement, né sous la tutelle américaine, aurait une once d'autorité. Mais il a fallu faire si vite que Saddam Hussein a comparu sans que l'acte d'accusation le visant n'ait été tout à fait mis au point. Du coup, on lui a notifié un acte d'accusation « provisoire ».

Saddam Hussein y est accusé de « crimes contre l'humanité »,

de « crimes de guerre » et d'« actes de génocide », tous qualificatifs qu'il mérite amplement. Ils concernent la répression contre les Kurdes, la guerre contre l'Iran, l'invasion du Koweït, la répression contre les insurrections chiites du Sud en 1991, et des meurtres qu'il a commandités.

À l'annonce de cette mise en accusation, Bush s'est dit « heureux » que Saddam soit traduit en justice pour les « atrocités commises par son régime ». Comme si lui-même, ses prédécesseurs à la Maison Blanche, les autres dirigeants américains et les chefs des gouvernements occidentaux ne portaient pas une lourde responsabilité dans l'existence et le maintien de la sinistre dictature de Hussein, donc dans les activités dont il a été responsable.

Dès son arrivée au pouvoir en 1979, Saddam Hussein bénéficia des faveurs des dirigeants des puissances occidentales et des dirigeants américains, alors que Khomeiny venait d'être porté au pouvoir en Iran. Dans la guerre qui opposa l'Irak à ce pays de 1980 à 1988, Saddam Hussein bénéficia de l'appui des puissances occidentales. Tarek Aziz, vice-Premier ministre irakien déclarait : « Notre capacité nucléaire, nous la devons aux Français, non aux Soviétiques », pour remercier le gouvernement Chirac de la fourniture de plusieurs kilos d'uranium en 1981. François Mitterrand, arrivé au pouvoir en 1981, continua à livrer des armes lourdes et des avions Super-Étendard au régime irakien. Et en 1988, ce sont des avions français fournis par Dassault qui servirent au

gazage de la localité kurde de Halabja. Les gaz toxiques furent livrés, eux, par des firmes allemandes. Il y eut 5 000 morts et aucun commentaire de la part des gouvernements français et allemand. Les autorités américaines elles-mêmes ne restèrent pas à l'écart et livrèrent, souvent de manière discrète, du matériel militaire. Pour l'anecdote, c'est Donald Rumsfeld, actuel ministre de la Défense du gouvernement Bush, qui fut envoyé comme émissaire conciliant auprès des dirigeants irakiens.

Mais en 1990, les dirigeants occidentaux changèrent leur fusil d'épaule et prirent prétexte de l'invasion du Koweït pour intervenir en Irak. Ce fut la « première » guerre d'Irak, sous l'égide de Bush senior, le père de celui qui sévit aujourd'hui. Ils ont néanmoins maintenu Sad-



Saddam Hussein en visite dans une centrale nucléaire française en 1975, accompagné de Chirac, alors Premier ministre.

dam Hussein au pouvoir comme gardien de l'ordre dans la région. Il put ainsi, sans que les grandes puissances l'en empêchent, réprimer la révolte des Kurdes au nord et celle des Chiïtes au sud.

Le procès de Saddam aurait pu être l'occasion de rappeler que l'assassin Hussein avait des complices haut placés. Pas sûr qu'il en soit ainsi.

Michel ROCCO

Des tâches de répression en sous-traitance

Il y a en Irak, aux côtés des armées officielles, plus de quinze mille mercenaires. Leur nombre ne cesse d'augmenter, et les vingt mille seront bientôt atteints. Cela fait d'eux la seconde force de la coalition en effectifs, après les Américains, mais avant les douze mille soldats britanniques.

Ces mercenaires font toutes sortes de tâches comme la garde rapprochée des dirigeants politiques, des membres des sociétés occidentales et même des journalistes. Ils sont aussi gardiens de prison et tortionnaires à l'occasion, ils agissent même parfois comme des supplétifs de l'armée pour des opérations sur le terrain.

Les mercenaires ne sont certes pas une nouveauté. Depuis l'Antiquité et les guerres puniques, la Renaissance et ses Suisses, ou encore la guerre de Trente Ans, la profession s'est toujours bien portée. Au temps de la décolonisation de l'Afrique, ceux qu'on appelait les « affreux » avaient trouvé à s'engager dans ce type d'emploi.

Mais quelle différence peut-on faire entre ces mercenaires et les militaires qui s'engagent pour trouver un job dans l'armée ?

Les mercenaires sont-ils pires que les autres ? Bien des engagés de l'armée française en Algérie ou de l'armée chilienne du temps de la dictature de Pinochet se sont révélés orfèvres dans l'art de massacrer et de torturer.

Le fait qu'ils soient si nombreux en Irak signifie que les Américains, empêtrés dans ce borbier irakien, ont trouvé par ce biais le moyen d'augmenter leurs effectifs sans trop devoir faire appel aux soldats de l'armée des États-Unis.

Qui les emploie ? Plusieurs sociétés dont l'inévitable Haliburton qu'on retrouve sur tous les fronts de l'argent facile à gagner : pétrole, fournitures à l'armée américaine, marchés de la reconstruction, etc. Mais question mercenaires, ce n'est pas la plus importante. On cite les américaines Blackwater et surtout DynCorp qui emploie 23 000 personnes dans le monde. Cette dernière s'occupe aussi bien de l'Irak que de la garde du président afghan Kar-

zaï, de la garde de stocks militaires au Qatar, de centres pénitentiaires au Kosovo, de patrouilles aériennes en Bolivie et au Pérou contre les narco-trafiants, etc.

Combien gagnent les mercenaires ? Selon la rumeur les « meilleurs » (anciens des forces spéciales US, des SAS britanniques, ou de la Légion étrangère) toucheraient jusqu'à 1 000 dollars par jour.

Mais les Gurkhas népalais gagneraient, eux, 1 000 dollars par mois. À leurs côtés on trouve des Sud-Africains, des anciens phalangistes libanais (qui ont « l'avantage » de ressembler aux Irakiens) et depuis peu de temps quelques Français, etc.

Et leurs patrons, eux, pour opprimer les Irakiens, gagnent des milliards payés par les contribuables américains.

A. V.

Gardes du corps employés par une société privée aux côtés de l'ex-administrateur américain Paul Bremer.



Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 82 (été 2004)

France

Face aux attaques du patronat et du gouvernement
Le bilan des élections européennes
L'électricité et le gaz à l'heure de la privatisation

Irak

Les difficultés de l'occupation américaine

Tribune de la minorité :

Et si on se faisait un petit référendum ?

Annexe

Les élections européennes en France - Documents et résultats

Prix : 1,5 € - Envoi contre quatre timbres à 0,50 €





• **Polémiques autour de l'annulation de la dette irakienne :**

Une guéguerre d'usuriers

Entre les dirigeants français et américains, on a assisté dans les dernières semaines à une passe d'armes à propos de la dette – colossale – accumulée par l'Irak.

Le gouvernement Bush, par la voix de Condoleezza Rice, s'appuyant sur une étude du FMI, a estimé qu'il fallait effacer 95 % de la dette pour éviter qu'elle ne paralyse le rétablissement économique du pays. Côté français, Chirac a immédiatement réagi en déclarant qu'une telle annulation ne serait « pas convenable » vis-à-vis des autres pays pauvres eux aussi plombés par une dette faramineuse.

Alors, les dirigeants impérialistes américains seraient-ils soudainement devenus sensibles au sort de la population pauvre, tandis que leurs homologues français se distingueraient par un sens aigu de l'équité ? Bien évidemment, la réalité est tout autre.

Pour les États-Unis, il s'agit de glisser une peau de banane sous les pieds d'un concurrent qui, à leur goût, s'est montré trop peu solidaire de leur politique. Or, la dette de l'Irak, estimée à 120 milliards de dollars, avait été essentiellement contractée par le régime de Saddam Hussein pour financer ses achats d'armements ; et les capitalistes français étaient aux premiers rangs de ses fournisseurs, donc de ses créanciers.

Pour les États-Unis, il s'agit donc de proposer d'annuler les créances... des autres impérialis-

tes, sachant qu'eux-mêmes ont fait directement main basse sur le pactole que représentent le pétrole irakien et le marché de la reconstruction.

Cependant, même si elle devait avoir lieu, l'annulation de la dette ne desserrerait pas d'un pouce le collier que les multinationales américaines ont passé autour du cou du peuple irakien. Ne serait-ce qu'en raison du fait qu'en plus des 120 milliards de dollars de dette proprement dite, la population irakienne est censée dédommager quelque 5 000 sociétés lésées par la guerre contre le Koweït de 1990. Et là, il y en a pour 350 milliards d'indemnités, dues essentiellement à des sociétés koweïtiennes... et américaines.

Quant à l'État français, qui n'est pas animé par des motifs plus altruistes, il s'agit pour lui de préserver son droit à prélever sa part du butin irakien, via le remboursement des créances détenues par ses capitalistes (ou tout au moins, d'une partie d'entre elles).

Quelle que soit l'issue du bras de fer et le compromis qui sera trouvé, on sait déjà que le peuple irakien continuera à payer, d'une manière ou d'une autre, le prix de la domination des puissances impérialistes, comme il l'a payé depuis des années, de sa sueur et de son sang.

Jean RAYNARD

• **Espagne**

Chaos dans le réseau électrique à Séville

Les derniers jours de juin ont été particulièrement chauds à Séville et le réseau de distribution d'électricité, surchargé par la forte demande provoquée par la mise en service des ventilateurs et des appareils d'air conditionné, a été incapable de faire face.

Des quartiers sont restés pendant des heures privés d'électricité. Les six cent mille habitants de Séville ont subi, cinq jours durant, une chaleur d'enfer. Avec des températures de 45 à 50 degrés, on étouffait dans la ville, les appartements, les bureaux et les ateliers. Impossible de conserver la nourriture. Et des milliers de familles ont vu frigos, télévisions, ordinateurs détériorés. Quant aux chômeurs qui avaient monté un petit commerce pour essayer de s'en sortir, ils n'avaient plus

qu'à mettre leurs stocks de glaces, de viande, de poissons et de fruits à la poubelle.

Aujourd'hui les réunions des autorités se multiplient pour expliquer que les températures supérieures à 40 degrés soumettent le réseau électrique à un effort considérable. Mais ce qu'on nous dit moins, c'est que celui-ci est obsolète et qu'il aurait dû être rénové depuis longtemps. Mais l'entreprise privée qui distribue l'électricité en Andalousie et qui s'appelle Sevillana Endesa entreprise privatisée lors du premier passage au pouvoir des socialistes dans les années 1980 n'a pas investi.

Pendant des années, les dirigeants de ce monopole électrique ont surtout songé à faire des bénéfices, spéculant à la Bourse, achetant des entreprises en Espagne ou en Amérique latine.

Ils ont diminué au maximum les coûts en licenciant, en précarisant les postes de travail et en sous-traitant le travail d'entretien, en même temps d'ailleurs qu'ils demandaient des subventions à l'État, subventions accordées traduisant la complicité des gouvernements successifs.

Cela ne les a pas empêchés d'augmenter les tarifs des usagers pour le plus grand profit des actionnaires et des banques. Et ils ont le cynisme de nous dire que les responsables de la situation désastreuse du réseau de la distribution à Séville sont... les particuliers qui achètent et utilisent trop d'appareils à air conditionné !

En tout cas, voilà qui est édifiant sur la façon dont les entreprises privées peuvent gérer le réseau d'électricité.

H. M.

• **Israël**

L'extrême droite s'oppose à l'évacuation de Gaza

Le gouvernement et les forces de sécurité israéliennes se disent inquiètes : elles s'attendent à des affrontements avec les colons lorsque ceux-ci devront évacuer les colonies israéliennes implantées à Gaza, ainsi que quatre d'entre elles situées en Cisjordanie.

L'extrême droite, s'appuyant sur les plus extrémistes des colons exhortés par quelques rabbins, se prépare à une « révolte civile » (blocage des routes, non-paiement des impôts, refus d'obéir aux ordres, etc.) qui pourrait devenir violente en cas d'expulsion par la force. Un rabbin a prévenu que tous ceux qui veulent brader la terre d'Israël « sont considérés comme condamnés à mort » selon la loi biblique. Ce genre de menace qui avait pesé sur Itshak Rabin (qui fut assassiné !) est brandi contre Sharon...

À Gaza les colons israéliens sont 7 500 pour une population totale de 1,5 million d'habitants, soit 0,5 %. Ils ont été attirés par des logements à bon marché et un certain nombre d'entre eux sont des fanatiques qui croient obéir à la loi divine en occupant la terre de leurs prétendus ancêtres que l'armée israélienne a confisquée aux Arabes.

Pour défendre cette poignée

de colons au milieu d'un environnement hostile, l'armée israélienne est contrainte de déployer une débauche de moyens matériels et humains, au point que la sécurité de ces colons est mieux assurée que celle des autres habitants d'Israël.

Aujourd'hui les autorités israéliennes disent que garder les vingt et une colonies à Gaza – ainsi que les quatre colonies isolées en Cisjordanie – c'est au-dessus des moyens du pays. Elles ont donc décidé de les abandonner. Mais elles comptent bien entendu conserver la majeure partie des colonies, celles qui se trouvent en Cisjordanie du côté israélien du « mur de l'apartheid ».

Sharon a tenté d'obtenir l'assentiment de la droite pour faire contrepoids au refus prévisible de l'extrême droite. Il a demandé à son parti, le Likoud, de voter son projet. Mal lui en a pris : le Likoud a voté contre Sharon, pour le maintien des colonies à Gaza, au motif que céder à Gaza, cela voulait dire à terme céder ailleurs.

96 700 membres du Likoud ont voté dont 40 % voulaient tout de même l'évacuation de Gaza. De toute façon ces votants ne représentent qu'une infime minorité de la population israélienne (six millions d'habitants),

laquelle est majoritairement pour le plan d'évacuation. Quant aux colons de Gaza, ils ne représentent qu'une minorité bien plus infime encore.

Il serait facile à l'armée israélienne et ses puissants moyens de balayer les colonies récalcitrantes en quelques jours sinon quelques heures. S'il s'agissait de Palestiniens, l'armée ne prendrait pas de gants, et les blindés suivis des bulldozers entreraient en action.

Mais avec les colons d'extrême droite, le gouvernement est beaucoup moins expéditif. Pour les rassurer, le ministre de la Défense a annoncé que ce sera la police et non l'armée qui se chargera de l'évacuation, laquelle prendra « quelques semaines ». Il est aussi question de dédommager les colons.

Le conseiller juridique du gouvernement a appelé certains rabbins extrémistes à... « modérer leurs propos ».

Mais c'est le gouvernement qui est modéré face aux ultras-nationalistes et ultras-religieux. Pendant des années il a renforcé les colons et l'extrême droite, au point que lorsque Sharon veut faire un recul limité dans les colonies pour mieux garder le reste, les colons refusent et menacent quasiment Sharon de mort !

André VICTOR

• Villeneuve-d'Ascq (Nord)

Des charges manifestement indues

À Villeneuve-d'Ascq, dans le Nord, dans le quartier de la Cousinerie, une association de locataires s'est créée depuis six ans, sur un groupe de 620 logements.

La CMH (Compagnie Métropole Habitat) qui regroupe deux bailleurs HLM – la SLE (Société d'HLM de Lille et Environs) et Logicil – a dû une nouvelle fois rembourser tous les locataires pour un trop-perçu lors de la dernière régularisation de charges.

Sous la pression de l'association, la SLE a dû rembourser près de 30 000 euros au total à quelque 560 locataires : cela ne s'est pas fait en une fois car nous avons déjà organisé un rassemblement devant le siège du bailleur en juillet 2003, suite à une augmentation des charges. La SLE avait alors découvert une erreur et nous avait remboursé près de 11 000 euros. Puis, en décembre, après le contrôle des charges, elle découvrait encore d'autres erreurs pour un remboursement global de 4 000 euros.

Lors du dernier conseil de concertation locative, qui réunit des représentants des locataires et le bailleur, la SLE nous a annoncé qu'elle allait procéder à un nouveau remboursement qui devrait avoisiner les 2 000 euros. Il nous a fallu quand même faire circuler une pétition, qui a recueilli plus de 150 signatures, et interpellé le bailleur dans la

presse pour qu'il réagisse. Les locataires de la SLE se seront fait finalement rembourser plus de 17 000 euros.

Dans le même quartier, les locataires de Logicil (qui regroupe 180 logements), qui sont organisés avec nous dans la même association, ont réclamé eux aussi un contrôle des charges car leur dernière régularisation était anormalement en hausse. Logicil ne nous a même pas laissé le temps de faire une pétition, comme nous en avons l'habitude, le bailleur a reconnu son erreur et remboursera 12 400 euros aux locataires.

Au départ, si on avait écouté la SLE ou Logicil, il n'y avait pas d'erreur !

Les locataires savent cependant compter et, au fur et à mesure que nous avons fait monter la pression, en distribuant des tracts, en organisant des réunions auxquelles 20 ou 30 personnes sont venues et en dénonçant les augmentations par voie de presse, les bailleurs ont dû mettre le nez dans leurs comptes et reconnaître qu'il y avait bel et bien quelques erreurs.

Ils ont intérêt à se méfier car, dans d'autres quartiers de la ville, des locataires se plaignent de l'augmentation des charges et s'intéressent donc à ce qu'ont fait les locataires de Villeneuve-d'Ascq.

• Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

18 familles à la rue

Mercredi 30 juin, la police a évacué sans ménagement les occupants d'un immeuble situé 7 impasse Saint-Clément. Cet immeuble est squatté depuis bientôt trois ans par des familles qui se voient refuser un logement social depuis des années. Tous les occupants de l'immeuble travaillent et ont des papiers mais la crise du logement est telle, et les conditions financières pour avoir droit d'accéder à un logement digne de ce nom sont telles, qu'ils ne trouvent pas. L'immeuble squatté appartenait à la mairie mais elle l'a vendu récemment à un entrepreneur privé qui n'a pas hésité à faire appel aux forces de l'ordre.

Les familles ont dû quitter les lieux du jour au lendemain

sans même pouvoir se retourner. Elles ont demandé des solutions à la mairie qui leur a proposé trois nuits d'hôtel, ce qui a paru inacceptable aux familles car les trois nuits passées, elles se retrouveraient au même point. Elles ont donc décidé de camper devant la mairie.

Dès la première nuit, les autorités municipales ont fait appel aux forces de l'ordre. La police est intervenue sans ménagement arrêtant deux hommes qui essayaient de protéger leur famille : l'un d'entre eux essayait d'éviter à sa femme enceinte une chute. Les policiers ont conduit de force les familles à l'hôpital pour faire examiner les enfants. Les autorités ne se sont pas soucies une minute de savoir ce que ces gens allaient devenir. Ce

qui les embarrasse c'est qu'ils ne se laissent pas faire. Cela fait désordre. La police a pris les couettes et les duvets des familles pour les empêcher de récidiver. Cela n'a pas découragé les expulsés qui s'installent chaque soir depuis une semaine devant la mairie de Saint-Denis, exigeant des solutions. Il est évident que la municipalité de Saint-Denis ne peut pas trouver des solutions à tous les mal-logés de la ville, mais quand elle fait le choix de vendre des immeubles squattés de longue date à des promoteurs immobiliers, dont le principal souci est de rentabiliser leur capital au plus vite et non de faire du logement social à bon prix, elle laisse ces promoteurs faire le sale boulot.

V. A.



Manifestation de sans-logis et mal-logés à Paris, en mars 2003.

• Drancy (Seine-Saint-Denis)

Des locataires et des enseignants au conseil municipal

À propos des HLM insalubres...

Construits dans l'urgence dans les années 1950, les immeubles HLM de la cité Jules-Auffret à Drancy (Seine-Saint-Denis) sont devenus un demi-siècle plus tard complètement insalubres.

L'humidité gagne les immeubles, les murs s'effritent, voire tombent par plaques. Par endroits l'électricité est neutralisée, par crainte des courts-circuits. La plupart des appartements ont peu ou pas du tout de chauffage, même en plein hiver, à cause de la vétusté des installations. En plus des charges de chauffage, les locataires doivent

s'équiper de radiateurs d'appoint. Ces bâtiments laissés à l'abandon, l'office municipal n'assurant pas leur entretien, même minimal, la cité se dégrade encore plus. Le moindre problème met des semaines à être traité et prend des proportions catastrophiques : ainsi avant qu'une grave fuite dans les canalisations ne soit enfin colmatée, une cage d'escalier a été inondée pendant plusieurs mois.

La municipalité parle de reconstruire entièrement cette cité. Mais vers 2010. Elle prétend de cette échéance pour se refuser à faire les travaux d'urgence nécessaires. Elle

refuse de reloger les occupants actuels et continue à installer de nouveaux locataires dans ces logements insalubres. Or les loyers ont augmenté de 3,92 % au 1^{er} juillet après la hausse de 4,87 % l'an dernier.

Les habitants de cette cité font entendre leur colère, trouvant le soutien de la population. Un tract a été diffusé, une pétition circule, qui a en quelques jours recueilli plusieurs centaines de signatures. Au dernier conseil municipal, les locataires, à une cinquantaine, ont interrompu la séance. Et devant la surdité manifeste du maire UDF, ils sont déterminés à se rappeler à son bon souvenir.

... et des attaques contre les écoles

Ce maire s'en prend aussi aux écoliers. Les livres offerts en fin d'année sont supprimés pour la moitié des classes. De plus, la pochette scolaire de rentrée (des fournitures scolaires de base distribuées gratuitement) serait elle aussi supprimée.

Devant les protestations de la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) et des enseignants des écoles, le maire a répondu par écrit. Et ce n'est pas triste : un livre pour un enfant de 4 ans, ce ne serait « pas des plus pertinents » ; distribuer systématiquement des

livres, c'est « l'égalitarisme forcé au nom duquel on a sacrifié le goût de l'effort chez les parents comme les enfants ». Quant à la pochette scolaire, le maire a carrément sous-entendu que certains instituteurs se la gardent pour eux.

Au conseil municipal du 30 juin, plusieurs dizaines de parents et d'enseignants ont perturbé le début de la séance, criant des slogans hostiles aux décisions du maire sur les écoles, rejoignant les habitants de la cité Jules-Auffret. Dans cette ambiance de joyeuse pagaille, le maire a bien dû donner la parole aux manifestants, qui n'en resteront sûrement pas là.

• Labinal-Snecma Villemur (banlieue toulousaine)

Esclavage moderne

Depuis le 14 juin, le patron de Labinal (sous-traitance pour le câblage aéronautique, 650 salariés) emploie dans son usine de Villemur, 17 travailleurs du Mexique venant pour trois mois de Chihuahua.

La direction a maquillé ce véritable trafic de main-d'œuvre en affirmant qu'il s'agissait de « formation ». Le lendemain même de leur arrivée, ces travailleurs ont été mis en équipe (2x8) avec travail du samedi. En réalité, leur formation avait été assurée au Mexique avant leur arrivée ici où ils ont été mis directement sur les planches de câblage. L'objectif du patron est d'utiliser pour les mois d'été des travailleurs intérimaires qui ne lui coûtent pas cher. Leur salaire est le même que celui qu'ils ont au Mexique, c'est-à-dire près de 150 euros par mois, soit au moins six fois inférieur à celui des travailleurs d'ici, en faisant pourtant le même travail.

Lorsque des délégués syndicaux ont interpellé le patron sur le bas niveau de leur rémunération, celui-ci a répondu qu'il ne voyait aucune injustice dans cette affaire, que si les travailleurs du Mexique touchaient leur salaire habituel tout en travaillant ici, il en allait de même pour les travailleurs français envoyés au Mexique, qui continuaient eux aussi à toucher leur salaire habituel. Dans cette égalité selon Saint-Profit, il y a quelques différences, et de taille, à la fois sur le salaire des uns et des autres mais aussi sur les primes et les conditions du séjour. Un salarié français expatrié au Mexique peut doubler son salaire, voire plus, et ses frais sont remboursés. Les primes données aux travailleurs du Mexique pour assurer leur pension ici (repas et transport) ne dépassent pas 190 euros... par semaine. En matière de logement, les travailleurs français à l'étranger logent dans des hôtels pour touristes avec quelques étoiles et ils n'ont pas à faire l'avance de leurs frais. Chacun a droit à une demi-heure par semaine pour téléphoner à ses proches en utilisant un bureau de l'entreprise. Les Mexicains, eux, sont logés au foyer de

jeunes travailleurs de Montauban dans des chambres avec WC à l'étage, et ils doivent faire l'avance de leurs frais, et acheter même le papier hygiénique. Et pour contacter leurs proches on leur donne royalement... une carte téléphonique. On comprend que certains aient envie de repartir.

Le bulletin Lutte Ouvrière s'est fait l'écho de l'émotion d'une grande partie du personnel de l'usine. Dans l'écho s'adressant aux travailleurs mexicains en espagnol, il expliquait : « *Depuis quelques jours, vous êtes arrivés du Mexique. Notre patron nous explique à nous, en France, que vous, travailleurs mexicains, vous coûtez moins cher. Et à vous, le même patron vous dit que ce serait les ouvriers chinois qui coûteraient moins cher. Les patrons jouent avec la langue et les milliers de kilomètres pour nous diviser et... accumuler des profits sur notre travail à tous.* »

Il ne serait que justice que nous ayons la même paye et les mêmes avantages sociaux. Nous pensons que « l'égalité veut d'autres lois » que celles de cette société capitaliste. Et c'est la lutte des travailleurs, unis contre l'inégalité et l'injustice, qui fera changer les choses. »

Le jour même, plusieurs ouvriers du Mexique ont exigé une augmentation. Le patron leur a concédé 70 euros d'augmentation de la prime de déplacement. C'est dérisoire par rapport à ce qu'il faudrait. Mais l'histoire n'est pas finie.

Labinal, qui appartient au groupe Snecma, est déjà aux prises avec l'inspection du Travail pour l'utilisation abusive du travail intérimaire. Aujourd'hui, il ne s'agit pas de la traite d'esclaves comme aux siècles derniers, mais d'une forme d'esclavage moderne : la surexploitation d'ouvriers étrangers, au mépris de la loi et du code du travail.

Dans les ateliers, des travailleurs réclament le respect d'une règle aussi élémentaire que « *À travail égal, salaire égal* ». Certains ajoutent : « *En prison, les esclavagistes !* ».

• Rhodia - Chalampé (Mulhouse)

Contre les licenciements, pour les salaires et les transports !



En grève !

Le groupe Rhodia compte près de 10 000 salariés en France et 24 000 sur l'ensemble de la planète pour un chiffre d'affaires annuel de 7 milliards d'euros. Anciennement Rhône-Poulenc, l'entreprise fut privatisée en 1992-1993. En 2002, la cession de Rhodia par Aventis, trust de la pharmacie qui a fait parler de lui récemment et dont les profits se comptent par millions, en a fait la proie des banques. Car les actionnaires d'Aventis ne se sont pas gênés pour puiser dans les réserves de Rhodia avant de larguer l'entreprise avec un passif d'un milliard d'euros. Aujourd'hui, les taux de 10 % imposés par les banquiers ont fait que la dette du groupe se monte à 3,2 milliards d'euros. La dernière exigence des actionnaires est une réduction drastique des frais fixes. Pour le seul site Rhodia Chalampé, les économies demandées se montent à 15

millions d'euros, ce qui signifie 150 à 160 emplois directement menacés.

En début d'année, la direction avait déjà annoncé un plan de 17 suppressions de postes. L'annonce de ce « plan d'économie » de 15 millions arrive dans un contexte d'attaques contre les travailleurs de Rhodia : négociations salariales désastreuses, menaces de délocalisation, chantage aux emplois, etc.

Mais ce qui a mis le feu aux poudres et décidé les travailleurs à la grève a été la décision de la direction de supprimer les bus qui assurent le transport des travailleurs sur le site.

Poussée par les travailleurs, la CGT, bientôt suivie par les autres syndicats, a appelé à des débrayages les 22 et 29 juin. Depuis des années, ces débrayages restaient limités à 4 heures. L'annonce de 8 heures de grève a surpris la direction et revigoré

les ouvriers qui ont applaudi cette annonce des militants syndicaux.

La participation à ces deux journées a été totale : près de 95 % pour les travailleurs de jour, et 100 % pour les équipes postées. Les revendications des travailleurs sont : zéro licenciement, ouverture de véritables négociations salariales et maintien des transports.

Jusqu'alors la direction est restée quasiment muette ; sa seule proposition a été de reporter la suppression des bus à décembre. Elle a aussi répondu par... la menace de lock-out et de fermeture en cas de reconduction du mouvement. Ces menaces n'impressionnent pas les travailleurs qui entendent bien se remettre en grève mardi 6 juillet.

S'il y a de l'argent à trouver, c'est aux actionnaires et aux banquiers de payer !

• Centre hospitalier de Calais

(Extraits du bulletin *Lutte Ouvrière*)

Inacceptable

Sept en Hépatogastro-entérologie, dix en Alcoologie et en Pneumologie, cinq en Diabétologie, en Cardiologie et en HPDD, neuf en Neurologie et en Gynécologie, quatre en Chirurgie viscérale et en ORL, vingt en Pédiopsychiatrie... Et la liste n'est pas finie, car la direction en a oublié dans sa lettre.

C'est le nombre de lits fermés pour faciliter les économies demandées par le gouver-

nement !

Le public n'est pas là pour subventionner le libéral

La coronarographie ouvre ses portes aux patients trois demi-journées par semaine, mais le vendredi après-midi sera réservé au secteur libéral.

Le personnel sera celui de l'hôpital et le matériel a été payé

par la Sécurité sociale, c'est-à-dire par les cotisations de toute la population.

Alors on peut se demander combien cette association rapportera aux médecins libéraux. Et combien coûtera-t-elle à l'hôpital, dont le budget est soi-disant en difficulté ? Voilà une bonne occasion de mettre le nez dans les comptes de l'hôpital !

• Giat Industries Saint-Chamond (Loire)

Nouvelles réactions aux suppressions d'emplois

La direction de GIAT Industries, qui est en train de supprimer près de 3 300 emplois sur les 6 250 que compte ce groupe d'État de fabrication d'armements terrestres, n'en a pas fini avec les réactions des travailleurs.

Fin février, cette direction et le gouvernement parvenaient, après plusieurs mois d'actions des travailleurs, à enclencher la première phase de ce plan. Depuis, les travailleurs ont continué à batailler.

À Saint-Chamond, où le site doit être fermé (comme ceux de Tarbes et de Cusset, dans l'Allier), les derniers dix jours ont vu se succéder plusieurs actions.

Jeudi 24 juin, près de 250 travailleurs débrayaient et allaient interpeller leur direction pour protester, en particulier, contre le fait que la direction ne tenait pas ses promesses de revoir à la hausse le nombre de mesures d'âge qui diminuent d'autant le nombre de futurs licenciements. Un tract de la CGT indiquait que cela était d'autant plus urgent « que les plans de charge présentés font état de sous-effectif dans nombre de secteurs de pro-

duction qui réclament des renforts ».

Mardi 29 juin, à peu près autant de salariés venaient perturber la cérémonie patronale de remise de médailles du travail. Au moment où le site est menacé de disparaître, cette cérémonie a un goût amer pour les travailleurs. Il serait plutôt même bien venu de décorer la direction de la médaille de casseur d'emplois industriels.

Vendredi 1^{er} juillet, se tenait en préfecture, à Saint-Étienne, un comité de site, réunissant les pouvoirs publics, la direction et les élus locaux. Les syndicats CGT, CFDT et FO appelaient à un débrayage le matin, suivi d'une manifestation à Saint-Étienne. Près de 250 travailleurs formèrent, avec leurs voitures, un cortège bruyant et coloré dans les rues de la ville, y bloquant la circulation. Une délégation s'invitait aux discussions. Le reste des manifestants se dirigeait alors vers les locaux du « Relais mobilité ». Il s'agit d'une cellule dite de reclassement, composée d'une quinzaine d'employés, mi-personnel de GIAT Industries volontaire, mi-employés du cabinet privé Altedia. Après avoir tagué les murs de l'agence, avec des

slogans comme « Licenciés », « Assez de licenciements » ou « Menteurs », les manifestants ordonnèrent à tous les employés de quitter les lieux. C'est ce qu'ils firent. Et l'agence fut bouclée par une chaîne.

Pour l'usine de Saint-Chamond, qui comptait près de 600 salariés, quelques départs ont lieu, à compter du 1^{er} juillet : travailleurs en préretraite CASA. Le nombre de mutations acceptables offertes est ridiculement faible. En tenant compte des mesures d'âge et des mutations prévisibles, la dernière mouture du plan prévoit environ 100 personnes qui resteraient sur le carreau. Certaines d'entre elles pourraient se voir notifier officiellement la suppression de leur poste au 1^{er} octobre. Elles seraient obligées soit d'accepter des solutions de remplacement très peu intéressantes (mutations vers Rennes pour des postes de cuisinier, par exemple) ou d'être licenciées purement et simplement.

Les travailleurs ont toutes les raisons de maintenir leur pression, afin d'essayer de limiter au maximum les dégâts sociaux et humains du plan gouvernemental de casse des emplois.

• STMicroelectronics (Rennes)

La justice du côté des patrons

Vendredi 2 juillet, le tribunal de grande instance de Nanterre a débouté les salariés de l'usine STM de Rennes, qui contestaient le motif « économique » de leur licenciement devant la justice.

STMicroelectronics est un grand groupe qui attend plus d'un milliard d'euros de profit en 2004, qui a reçu plus de 500 millions d'euros d'argent public en 2003, dont les capacités de production tournent à plein régime et qui affirme ouvertement fermer son usine de Rennes pour augmenter ses marges. Les salariés de STM ont maintes fois dénoncé cet état de fait. Depuis près d'un an, ils s'opposent à la scandaleuse décision de la direction de fermer l'usine de Rennes.

La justice s'est, une nouvelle

fois, rangée du côté de la direction de STM. Le 10 juin dernier, elle avait déjà couvert l'envoi des gardes mobiles par la préfète et les violences contre les salariés, afin de permettre à la direction le déménagement d'une partie des machines.

Tout au long de l'année, justice, pouvoirs publics, politiciens, chacun à leur façon, se sont faits les complices de la direction de STM. Les travailleurs se souviennent entre autres de la promesse, non tenue, de Nicole Fontaine, ministre de l'Industrie, à l'automne dernier, de suspendre le processus de fermeture de l'usine, alors que les 17 % du capital de STM détenus par l'État aurait permis d'opposer un veto à la décision de fermeture.

La décision du tribunal a déçu ceux qui croyaient qu'un jugement serait prononcé en leur faveur tellement ces licenciements n'étaient pas justifiés par des raisons économiques. Les salariés ne comptent pas en rester là. Le combat va continuer sur le plan juridique comme aux portes de l'entreprise.

Ce qui arrive aux salariés de STM nous concerne tous. Les licenciements aggravent le chômage, qui tire nos conditions d'existence vers le bas. La résistance que les salariés de STM opposent au mauvais coup de leur patron doit servir d'encouragement à la résistance aux attaques que la classe ouvrière subit partout et de tous côtés.

• Alcatel Colombes (Hauts-de-Seine)

Les salariés demandent des comptes.



Le 24 avril dernier, Alcatel annonçait la création d'un accord financier, en terme technique un joint-venture, avec l'entreprise chinoise TCL, pour ses terminaux mobiles (les téléphones portables de marque Alcatel).

La partie production, située à Laval (Mayenne), avait été vendue à Flextronics il y a deux ans. Et depuis, Alcatel qui répétait que ce n'était pas « le cœur de son métier » cherchait un partenaire. Le PDG Tchuruck avait même déclaré que, s'il ne trouvait pas de partenaire, il pourrait abandonner ce secteur.

L'annonce de cet accord n'a donc pas été une surprise. Elle a même été accueillie avec soulagement par certains salariés.

Mais à quelques jours de l'annonce officielle de cet accord par Alcatel, des salariés (à 80 % ingénieurs) se sont inquiétés de savoir ce qui se passerait si cet accord rencontrait « des difficultés ». Puisqu'Alcatel répétait qu'il n'y avait aucun problème... pourquoi ne s'engageait-elle pas à reprendre les salariés en cas de pépin ? La direction parlait d'une prime « de bonne fin » correspondant à un peu plus d'un demi-mois de salaire, pourquoi cette prime n'était-elle pas la même pour tous et de 10 000 euros comme cela avait été le cas lorsque des salariés d'Alcatel Brest avaient été vendus à Jabil ?

De nombreuses réunions de salariés se tinrent le midi élisant une première fois une délégation de 19 salariés pour rencontrer les responsables.

La deuxième fois, plus de 60 salariés envahirent une salle de réunion pour réclamer des comptes aux directeurs. Le vendredi 2 juillet, Beretti, le bras droit de Tchuruck, se rendait à Colombes à l'occasion d'un CE exceptionnel. Près de 200 personnes l'attendaient dont une bonne trentaine s'étaient « invités » dans la salle où devait se tenir cette réunion. Ce monsieur, qui n'avait strictement rien à dire, a dû partir deux heures plus tard sous les huées des salariés.

La seule chose que ces directeurs réunis nous sortirent, c'est qu'il y aurait un « déficit de communication ». Ils avaient donc prévu de réunir tout le personnel concerné (340 personnes) dès l'après-midi pour combler ce déficit. Après quelques phrases sur « l'avenir », « les espoirs »... on attendait avec une certaine impatience ce qu'ils avaient à nous dire concernant les garanties pour le personnel. Devant leur obstination à répéter les mêmes choses, c'est-à-dire rien, la grande majorité des salariés s'est levée les laissant seuls avec leur micro.

Rien de tangible n'a été obtenu, même s'ils essaient de dire qu'ils ont amélioré la prime et qu'ils pourraient donner un coup de pouce. Les salariés ne sont pas mécontents pour autant, car cela fait bien longtemps que des discussions comme nous en avons eu entre nous n'avaient pas eu lieu et que nous ne nous étions pas manifestés de cette façon.

• Clinique mutualiste (Grenoble)

Une grève sans précédent

Une grève s'est déroulée à la clinique mutualiste des Eaux Claires de Grenoble, la première depuis l'ouverture de la clinique en 1960. Elle a été suivie par toutes les catégories de personnel et a entraîné la fermeture de certains services pendant plusieurs jours. Cela montre l'ampleur des problèmes.

Le mécontentement est parti de la maternité où, depuis la fermeture du service

sortie, d'effectuer l'entretien et les commandes de pharmacie et de petit matériel, en plus de leur travail quotidien.

Dans l'ensemble des services, les remplacements ne sont pas assurés convenablement. D'où des difficultés pour prendre les jours de récupération. La direction demande parfois aux membres du personnel de trouver eux-mêmes des remplaçants et répond : « *Si vous êtes*



maternité de l'Hôpital Sud, il y a à la fois surcroît de travail et pénurie de personnel : les conditions d'accueil des patientes et de leurs nouveaux-nés se dégradent, les locaux ne sont pas adaptés, les chambres manquent et des lits sont installés dans les couloirs. Les mères sont vivement incitées à sortir de la clinique pour être hospitalisées à domicile. Certaines sont envoyées à Voiron, à une trentaine de kilomètres. Le personnel de la maternité s'est donc mis en grève, entraînant l'ensemble des services.

Depuis des mois, la politique d'économies systématiques a créé de multiples problèmes : au service stérilisation, le personnel en arrêt maladie n'est pas remplacé ; aux urgences, des brancardiers remplacent les agents de service ; aux services de soins, on demande aux infirmières de répondre au standard, de remplir les dossiers entrées-

fatiguée, mettez-vous en arrêt maladie ! ».

Quand des infirmières intérimaires arrivent, le personnel doit former des recrues nouvelles, notamment dans les services spécialisés. Depuis plus de six mois, le système d'appel des malades n'est plus fiable. À toutes les demandes du personnel, la direction faisait la sourde oreille, disant que cela dépendrait de l'enveloppe budgétaire, qu'il ne fallait pas creuser le déficit.

Après sept jours de grève, le travail a repris. La direction a cédé sur quelques postes. La lutte a permis d'obtenir une petite amélioration des conditions de travail, l'affectation temporaire de quelques remplaçants et, surtout, de discuter des problèmes, de mieux connaître la situation de tous les services. Mais l'essentiel n'est pas réglé.

• Renault Flins (Yvelines)

Ils prennent nos vessies pour des lanternes

À la mi-juin, à l'usine Renault de Flins, la direction a organisé partout des réunions de secteur destinées à nous préparer à un changement de règlement intérieur, baptisé « *règles de vie* ». Au Montage, comme ailleurs, nous avons eu droit à un festival d'interdictions : fumer ou téléphoner au travail – tout doit être reporté sur le temps de pause, où il faudra également manger, aller aux toilettes et tenter d'entretenir quelques relations humaines avec nos collègues. Comme par ailleurs lesdites pauses ont été réduites au fil du temps à leur plus simple expression, 10 ou 15 minutes selon le moment et le secteur, ce ne sera pas facile de choisir.

Une offensive a également été lancée contre nos jours de congés. Pour obtenir les congés auxquels on a droit, établis par notre « compteur » individuel, la plupart du temps positif, on doit en faire la demande une

semaine à l'avance s'il s'agit de prendre un jour, un mois à l'avance si l'on rêve d'obtenir une semaine. La réponse n'est jamais automatique car les chefs consulteront leurs tableaux de présence avant d'accepter ou de refuser.

L'intention de la direction d'augmenter les pressions et le ton des responsables qui ont organisé les réunions ont provoqué dès le lendemain un débrayage d'un groupe de travailleurs qui montent la Twingo, choqués par ces exigences.

Une autre réaction, plus basique, a eu lieu fin juin sur la chaîne Clio en Sellerie. Un travailleur, au demeurant délégué, a demandé à être remplacé pour satisfaire une envie urgente. Il lui a été répondu que les consignes n'autorisaient plus le remplacement d'un travailleur en chaîne 30 minutes avant ou après la pause. Le camarade a tenté de maîtriser son horloge

interne jusqu'à ce qu'une solution se présente... sous la forme d'un remplaçant. Peine perdue. La consigne restait : 30 minutes avant ou après la pause, pas question d'être remplacé. Il ne lui restait donc plus qu'à s'y conformer et à... se soulager sur le bord de la chaîne. Après quoi notre camarade a fort à propos signalé que les abords de son poste étaient sales. Ses copains de travail se sont félicités de son attitude. La direction, nettement moins.

Mauvaise joueuse, elle l'a convoqué. Et c'est accompagné de quatre copains de son secteur et des autres délégués qu'il s'est rendu au bureau.

La direction ne veut pas passer l'éponge... sur l'affaire et maintient sa menace de sanction, mais tous les présents ont signifié aux responsables du département leur refus d'obtempérer à des consignes abusives et imbéciles.

Correspondant LO

• The Phone House - Fleury-les-Aubrais (Loiret)

Conditions de travail insupportables, répression contre les militants syndicaux

Le centre d'appel téléphonique The Phone House, à Fleury-les-Aubrais près d'Orléans, est un sous-traitant de Cegetel qui emploie près de 500 personnes. Le travail consiste à répondre par téléphone aux problèmes rencontrés par les clients de SFR. La majorité des employés sont des femmes, la moyenne d'âge est de 27 ans.

Les conditions de travail sont nerveusement éprouvantes. Tout est organisé pour la course au rendement. Les employés, casque sur les oreilles, entendent les appels se succéder sans interruption. Pour aller aux toilettes, il faut demander la permission. Il est fréquent qu'on nous refuse les pauses alors que nous y avons droit. On peut se retrouver à travailler quatre heures d'affilée sans pause, ce qui est intenable, et beaucoup d'entre nous sont obligés de prendre des antidépresseurs. Une pression individuelle est exercée en permanence sur chacun, avec un système d'écoute qui enregistre la durée de chaque phase de travail. Si le temps consacré à chaque opération est jugé trop long, la sanction peut aller jusqu'au licenciement. La direction justifie avec cynisme ces écoutes, les présentant comme une aide apportée aux employés pour se perfectionner.

Le salaire mensuel de base est

de 950 euros, et il est toujours le même au bout de quatre ans. À ce salaire peut s'ajouter une prime calculée de la manière suivante : au cours du mois, un responsable observe pour chaque employé un appel, et lui attribue une note. Si elle est inférieure à 14, la prime est supprimée, et cela est fréquent car les critères de notation sont sévères. Si dans le mois on est absent pour maladie ou vacances, la prime est également supprimée. C'est une grosse pression, car cette prime est la seule façon de compenser un peu des salaires très bas. Mais même avec les primes, le travail est très peu payé pour des amplitudes horaires qui vont de 8 h à 22 h, samedi inclus. La vie de famille en prend un coup comme en témoigne une employée : « *Lorsque je pars travailler le matin, ma fille de trois ans me dit : à demain maman* ».

Comme si ces multiples pressions ne suffisaient pas, la direction organise aussi des challenges : les « meilleurs » sont récompensés publiquement, alors que les moins performants sont dévalorisés et humiliés. Aussi, bon nombre démissionnent assez vite. En 2003, on a compté 46 licenciements et 74 démissions, soit le quart du personnel. La direction n'hésite pas à licencier ceux qui résistent à ses méthodes, à commencer par les déléguées CGT.

Dans ce secteur d'activité nouveau, où souvent les travailleurs n'ont pas eu le temps de se forger des traditions de lutte, les patrons ne s'attendent pas à voir leur personnel revendiquer, et ils ne supportent pas quand celui-ci ne se laisse pas faire. La direction n'a pas non plus supporté le succès rencontré par la CGT aux dernières élections professionnelles. Une déléguée s'est vu licencier pour raison médicale, sans que la direction ait essayé de la reclasser comme elle en a l'obligation. Une autre a été licenciée sous l'accusation de vol. Elle a vu son domicile perquisitionné et a subi un interrogatoire musclé au commissariat, avant d'obtenir gain de cause aux prud'hommes.

Ces méthodes n'ont pas empêché des réactions collectives. Des débrayages ont eu lieu et la CGT a organisé un rassemblement devant l'entreprise, au cours duquel des militants d'autres entreprises ont apporté leur soutien. Pour nombre de jeunes qui ne réalisent pas toujours au début la réalité de l'exploitation, il s'agit d'un premier emploi. Mais beaucoup comprennent vite, et au lieu de la concurrence entre travailleurs voulue par la direction, c'est la solidarité et la lutte qui se mettent en place.

Durant tout l'été, les caravanes de Lutte Ouvrière font le tour des régions !



À Saint-Pierre-sur-Dives, dans le Calvados, une jeune, révoltée, rencontrée dans la rue

« Quand on veut travailler à l'hôpital, on nous dit qu'il n'y a pas de boulot à l'hôpital ; quand on dit qu'on veut être coiffeuse, on nous répond qu'il n'y a pas de boulot comme coiffeuse. Il reste l'usine. Ce serait bien, l'usine, mais elle vient de fermer. »

Pendant tout l'été, des équipes de camarades de Lutte Ouvrière voyageront de ville en ville, à la rencontre de la population laborieuse afin de discuter des moyens de changer la situation qui pèse aujourd'hui durement sur l'ensemble du monde du travail.

Dans les régions où nous avons choisi d'aller à la rencontre de la population, le chômage et la précarité des emplois, les bas salaires et les indemnités minimales versées aux chômeurs, les conditions de travail qui se dégradent pour ceux qui ont un emploi, rendent la vie chaque jour plus difficile aux familles populaires. Cette situation n'est pas le résultat de la fatalité mais celui de la politique menée par les différents gouvernements depuis des années et, en parti-

culier, le résultat de la politique menée par le gouvernement Chirac-Raffarin depuis deux ans. Cette politique consiste à favoriser toujours plus les patrons et se traduit par des attaques multiples contre le monde du travail. Le gouvernement continue à subventionner les capitalistes et à les exonérer des charges sociales alors que ces mêmes capitalistes ne se gênent pas pour faire des profits scandaleux tout en fermant leurs entreprises et en jetant à la rue des centaines, des milliers de travailleurs, ruinant leur vie, celle de leur famille. Il faut que cela cesse ! Il faut que les travailleurs retrouvent confiance en leur capacité à arrêter les mauvais coups du patronat et du gouvernement.

C'est de tout cela, de la situa-

tion et des moyens d'agir, que les militants de Lutte Ouvrière veulent discuter avec tous ceux qui le souhaitent. Vous trouverez ci-dessous les régions et les villes où nous ferons étape. Dans ces villes, des affiches préciseront le lieu exact où vous pourrez assister à un montage vidéo, disposer de brochures gratuites (l'une s'intitule *Faire interdire les licenciements collectifs, c'est une question de vie ou de mort* ; une autre *Le gouvernement envoie l'assurance maladie à la casse... et les malades aussi*), acheter si vous le souhaitez notre journal *Lutte Ouvrière* et surtout, vous pourrez rencontrer nos camarades et des militants ouvriers pour discuter des problèmes que rencontre le monde du travail aujourd'hui. En toute fraternité !

Les villes-étapes

Franche-Comté

Vendredi 9 juillet :
Delle (Territoire-de-Belfort)
Samedi 10 juillet :
Héricourt (Haute-Saône)

Orne - Sarthe - Eure - Eure-et-Loir

Vendredi 9 juillet :
Alençon (Orne)
Samedi 10 juillet :
Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir)
Lundi 12 juillet :
Saint-Calais (Sarthe)
Bessé-sur-Braye (Sarthe)
Jedi 15 juillet :
La Suze-sur-Sarthe (Sarthe)
Vendredi 16 juillet :
Le Lude (Sarthe)
Samedi 17 juillet :
Château-du-Loir (Sarthe)
Précigné (Sarthe)
Sablé-sur-Sarthe (Sarthe)

Seine-Maritime

Vendredi 9 juillet : Gonfreville-L'Orcher (Seine-Maritime)
Samedi 10 juillet : Le Havre-Caucriauville (Seine-Maritime)
Lundi 12 juillet : Blangy-sur-Bresle (Seine-Maritime)
Mardi 13 juillet : Le Tréport (Seine-Maritime)
Jedi 15 juillet : Maromme (Seine-Maritime)
Vendredi 16 juillet : Barentin (Seine-Maritime)
Samedi 17 juillet : Dieppe (Seine-Maritime)

Champagne-Ardennes

Vendredi 9 juillet : Givet (Ardennes)
Samedi 10 juillet : Sedan (Ardennes)
Lundi 12 juillet : Romilly-sur-Seine (Aube)
Mardi 13 juillet : Bayel-Bar-sur-Aube (Aube)
Jedi 15 juillet : Mussy-sur-Seine (Aube)
Vendredi 16 juillet : Nogent-sur-Seine (Aube)
Samedi 17 juillet : Saint-Dizier (Haute-Marne)

Normandie

Vendredi 9 juillet :
Condé-sur-Noireau (Calvados)
Vire (Calvados)
Lundi 12 juillet :
Serquigny (Eure)
Mardi 13 juillet :
Aubevoye (Eure)
Jedi 15 juillet :
Saint-André-de-l'Eure (Eure)
Vendredi 16 juillet :
Val-de-Reuil (Eure)
Samedi 17 juillet :
Evreux-La Madeleine (Eure)

Mayenne - Manche - Ille-et-Vilaine

Lundi 12 juillet : Carentan (Manche)
Mardi 13 juillet : Saint-Lô (Manche)
Jedi 15 juillet : Coutances (Manche)
Villedieu-les-Poêles (Manche)
Vendredi 16 juillet : Avranches (Manche)
Granville (Manche)
Samedi 17 juillet : Saint-Lô (Manche)
Granville (Manche)
Lundi 19 juillet : Mayenne (Mayenne)
Gorron (Mayenne)
Mardi 20 juillet : Vitré (Ille-et-Vilaine)
Châteaubourg (Ille-et-Vilaine)
Ernée (Mayenne)
Mercredi 21 juillet : Fougères (Ille-et-Vilaine) -Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche)
Jedi 22 juillet : Evron (Mayenne)
Villaines-la-Juhel (Mayenne)
Vendredi 23 juillet : Laval (Mayenne)

Bretagne

Lundi 12 juillet : Hennebont (Morbihan)
Mardi 13 juillet : Lanester (Morbihan)
Jedi 15 juillet : Quimperlé (Finistère)
Vendredi 16 juillet : Chateaulin (Finistère)
Samedi 17 juillet : Quimper (Finistère)

Lundi 19 juillet : Landivisiau (Finistère)

Mardi 20 juillet : Landerneau (Finistère)

Mercredi 21 juillet : Callac (Côtes-d'Armor)

Jedi 22 juillet : Lannion (Côtes-d'Armor)

Vendredi 23 juillet : Guingamp (Côtes-d'Armor)

Samedi 24 juillet : Morlaix (Finistère)

Picardie et Nord-Pas-de-Calais

Lundi 12 juillet : Hirson (Aisne)

Mardi 13 juillet : Aulnoye-Aimeries (Nord)
Bavay (Nord)

Mercredi 14 juillet :

Le Nouvion-en-Thiérache (Aisne)

Jedi 15 juillet : Poix-du-Nord (Nord)
Boué (Aisne)

Vendredi 16 juillet : La Capelle (Aisne)

Samedi 17 juillet : Guise (Aisne)
Sains-Richaumont (Aisne)

Lundi 19 juillet : Bohain-en-Vermandois (Aisne)
Fresnoy-le-Grand (Aisne)

Mardi 20 juillet : Masnières (Nord)
Caudry (Nord)

Mercredi 21 juillet : Le Cateau-Cambrésis (Nord)

Jedi 22 juillet : Péronne (Somme)
Epeville (Somme)

Vendredi 23 juillet : Bapaume (Pas-de-Calais)
Roye (Somme)

Samedi 24 juillet : Tergnier (Aisne)

Ain et Haute-Savoie

Lundi 19 juillet : Bonneville (Haute-Savoie)

Mardi 20 juillet : Rumilly (Haute-Savoie)

Mercredi 21 juillet : Annemasse (Haute-Savoie)

Jedi 22 juillet : Douvaine (Haute-Savoie)

Vendredi 23 juillet : La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie)

Aveyron-Tarn

Lundi 19 juillet : Castres (Tarn)

Mercredi 21 juillet : Gaillac (Tarn)

Jedi 22 juillet : Graulhet (Tarn)

Vendredi 23 juillet : Carmaux (Tarn)

Samedi 24 juillet : Albi (Tarn)

Étang de Berre

Lundi 19 juillet : Salon (Bouches-du-Rhône)

Mardi 20 juillet : Miramas (Bouches-du-Rhône)

Mercredi 21 juillet : Vitrolles (Bouches-du-Rhône)

Jedi 22 juillet : Istres (Bouches-du-Rhône)

Vendredi 23 juillet : Martigues (Bouches-du-Rhône)

Samedi 24 juillet : Gardanne (Bouches-du-Rhône)

Pas-de-Calais

Mardi 20 juillet : Boulogne-sur-Mer

Mercredi 21 juillet : Le Portel

Jedi 22 juillet : Arques

Vendredi 23 juillet : Calais

Samedi 24 juillet : Lillers

Écho de la caravane Franche-Comté

Tréfilereries de Conflandey (Haute-Saône)

Produire plus aujourd'hui pour être licenciés demain ?

Les Tréfilereries de Conflandey, situées à quelques kilomètres de Port-sur-Saône, emploient 500 travailleurs qui façonnent du fil de fer.

Il y a cinq ans, des licenciements et des préretraites avaient déjà considérablement réduit les effectifs. C'était un coup dur pour cette région, où les Tréfilereries représentent un des plus gros employeurs.

Pour accroître les profits, la direction multiplie les attaques. Aujourd'hui, après avoir supprimé des dizaines d'emplois, elle explique qu'il faut produire de plus en plus. Résultat : cadences infernales et obligation de ne prendre que quinze jours de congés cet été. Tant pis pour ceux qui avaient déjà prévu

leurs vacances !

Tout cela alors que les travailleurs soupçonnent la direction de vouloir fermer définitivement l'entreprise pour aller produire ailleurs. Le patron se garde bien de confirmer, laissant les ouvriers dans l'inquiétude. Mais certains ont déjà eu affaire à ses mensonges, comme ces ouvriers du site de Xertigny, à 80 kilomètres de là, qui avaient accepté une mutation présentée comme provisoire par le patron. Le provisoire est entre-temps devenu définitif avec la fermeture de l'usine de Xertigny et les ouvriers postés se retrouvent contraints de faire leur emploi.

Le patron affiche là tout son mépris pour la vie des ouvriers.